

Paris, le 18 octobre 2001
Réf. RdM/TF 876/01- soutien Pro-MB UNESCO

Madame Barabara EHRINGHAUS

Présidente de Pro Mont Blanc
CP 61
1299 Crans-prés-Céligny
SUISSE

Objet : Candidature du Mont-Blanc au Patrimoine Mondial de l'UNESCO

Madame la Présidente,

J'ai l'honneur, au nom du Club Arc Alpin, dont j'ai nouvellement été élu Président, de vous informer de la décision unanime des huit Présidents des clubs du CAA, réunis en Assemblée Générale le 29 septembre 2001 à Schaan au Liechtenstein, de soutenir le projet de candidature du Mont-Blanc au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

Les clubs alpins réunis au sein du CAA vous encouragent et vous soutiennent dans la poursuite de l'examen des conditions d'éligibilité du Mont Blanc, dont la candidature, nous l'espérons, pourrait intervenir courant 2002. Nous souhaitons que cette dernière soit trinationale (France – Italie – Suisse), et avons décidé d'adresser un courrier invitant ces trois gouvernements à présenter ladite candidature de façon conjointe. Notre courrier pourrait être joint à votre demande officielle, quand celle-ci interviendra, ou adressé parallèlement, ce qui pourrait avoir un impact plus fort.

Comme vous, nous pensons que la candidature de l'ensemble de l'Arc Alpin au patrimoine Mondial de l'UNESCO, n'est pas une mesure adaptée à la réalité alpine et aurait un caractère démagogique, qui serait de nature à dévaluer ce label de qualité.

Nous vous souhaitons bon courage et restons à votre écoute pour une coordination efficace, unique manière de parvenir à mettre en place des actions concertées aux résultats tangibles.

Par ailleurs, il nous semble, que l'idée d'obtenir le soutien officiel des deux parcs nationaux de la Vanoise et du Grand Paradis ne pourrait que plaider en notre faveur, auprès de nos gouvernements.

Dans l'attente d'obtenir de vos nouvelles, veuillez recevoir Madame la Présidente, l'expression de nos salutations montagnardes les plus distinguées.

Roberto De MARTIN
Président